Sémantique référentielle de la ponctuation dans « L'archer Bassari » de Modibo Sounkalo Kéita

Aimé Thiémélé,
Université de Cocody, Abidjan, COTE D'IVOIRE

Summary

In the graphic representation, the punctuation marks carry their own some values witch are easily analyzed from the referential semantics. *« L'archer Bassari »* a detective novel makes an original use of it. The punctuation marks contribute thus to the comprehension of the text. The analysis will show that the full stop (period), the comma, the dots, the exclamation marks, the dash and the brackets (parenthesis) used in the referential semantics participate in the building of meaning.

Key words: punctuation, semantic, value, referent, analysis

Introduction

Le français est une langue qui s'écrit avec des signes. Ces signes sont de différentes natures : les lettres et les signes de ponctuation. Les signes de ponctuation sont, au même titre que les lettres, des éléments de la manifestation écrite de la langue. Y a-t-il une corrélation directe entre le signe de ponctuation et le sens du discours? C'est cette interrogation qui nous a amené à étudier la sémantique référentielle de la ponctuation dans *« L'archer Bassari »*. Originaire du Mali et Journaliste, MODIBO Sounkalo Kéita présente, dans ce roman, certains problèmes auxquels est confrontée l'Afrique. Ecrit dans le style d'un roman policier, pas hermétique, ce roman tient le lecteur dans un suspens constant. Son auteur manie la langue française avec dextérité et utilise fort bien les signes de ponctuation. Assurément, ce maniement participe au sens du texte. C'est pourquoi, L'analyse que nous abordons se propose d'étudier différents signes tels que le point, les points de suspension, les parenthèses, la virgule, le tiret et le point d'exclamation ainsi que leur valeur ajoutée au sens du texte.

I - La sémantique référentielle

Dans le cadre de la théorie linguistique générale telle qu'elle est envisagée par la grammaire générative transformationnelle, la sémantique est un moyen de représentation du sens des énoncés. La théorie sémantique doit rendre compte des règles générales conditionnant l'interprétation sémantique des énoncés. Il convient de distinguer théorie sémantique et théorie de la référence. On peut décrire le sens d'un mot à partir de traits sémantiques récurrents. Or, la référence d'un mot, c'est le rapport (dit dénotation) qui existe entre ce mot et les différents objets qu'il désigne.

Concernant la théorie sémantique, le point essentiel pour une grammaire générative est celui de la place de la composante sémantique dans la grammaire. Certains travaux des sémanticiens soviétiques contemporains décomposent la relation entre expression et contenu en multiples relations partielles relativement simples, la langue est alors conçue comme une série de codes superposés. Au lieu de se poser la question de savoir si *« cela se dit »* dans une langue donnée, les auteurs se demandent comment, dans cette langue, *« exprimer un sens »*.

Il convient de noter que la sémantique générative est une théorie linguistique, issue de la grammaire générative et transformationnelle. Dans la sémantique générative, le niveau syntaxique profond est supprimé, c'est une structure sémantique profonde qui, par une série de transformations, aboutit directement à la structure de surface.

Du point de vue de la sémantique référentielle, le contenu représentationnel est premier : ce que l'on fait avec une expression linguistique dépend de ce qu'elle signifie. La sémantique référentielle est solidaire d'une conception traditionnelle des rapports entre sémantique et pragmatique et selon laquelle le contenu est premier, la force des mots étant fonction, entre autres choses, de leur contenu. Selon Paul Robert *« la représentation est le fait de représenter quelque chose par une image, un signe, un symbole »* et *« représenter, c'est présenter de nouveau »* (le dictionnaire le Robert, 1992). Cette définition rejoint celle de Ferdinand de SAUSSURE pour qui, dans la perspective associationniste, *« la représentation est l'apparition de l'image mentale chez le locuteur »* (Dictionnaire de linguistique, 1973). Pour François RECANATI, *« la*

sémantique assigne aux expressions simples du langage des significations (des « valeurs sémantiques » (…)) » (Philosophie du langage, 2008) et les représentations mentales (pensée, perceptions, etc.) possèdent un contenu, tout commune les représentations linguistiques. De fait, ce que les représentations mentales et linguistiques ont en commun, c'est d'être des représentations : elles se rapportent à autre chose qu'elles-mêmes.

L'objectif de cet article est de montrer comment, dans « L'archer Bassari », la sémantique référentielle s'applique à la ponctuation qui a un référent et qui possède des valeurs dénotatives, anaphoriques et cataphoriques.

II - Le traitement de la ponctuation dans « L'archer Bassari »

L'ambition, ici, est de montrer comment les signes de ponctuation sont employés dans « L'archer Bassari ». Il s'agit d'indiquer ce qu'ils représentent. Si l'on s'appuie sur la définition de Paul Robert selon laquelle : *« la représentation est le fait de représenter quelque chose par une image, un signe, un symbole »* (dictionnaire le Robert 1992) rejoint par Ferdinand de SAUSSURE pour qui *« la représentation est l'apparition de l'image mentale chez le locuteur »* (Dictionnaire de linguistique 1973), on se rend compte, en effet, que les signes de ponctuation sont des images. Ils ont un référent.

2 - 1 - Le point

Dans la représentation graphique, le point correspond à une pause de longue durée. En parlant de pause, nous faisons allusion à l'oral quand bien même nous serions à l'écrit. En effet, ici, l'oral et l'écrit vont ensemble dans la mesure où le texte écrit se lit et que la lecture, même silencieuse, tient compte des éléments oraux représentés par notre mental. C'est dans ce sens que Nicolas Beauzée a écrit que la ponctuation *« C'est l'art de distinguer dans l'écriture par les signes reçus, la proportion des pauses que l'on doit faire en parlant »* (La ponctuation 1980). Par exemple :

1- *L'archer vit nettement le petit groupe s'approcher de la voiture sous le lampadaire.* (L'archer Bassari, chap. 1, p.8)

2 - *Nous aurons tôt fait d'étaler votre dossier. Pour ca, vous pouvez nous faire confiance. (L'archer Bassari, chap. 1, p.14)*

L'exemple 1 est une phrase marquée à sa fin par un point. Le 2 comporte deux phrases terminées chacune par un point. Ces exemples nous montrent que le point indique la fin de la phrase. Il sépare les phrases. C'est pour cela que Paul Robert a défini la ponctuation comme étant *« un système de signes servant à indiquer les divisions d'un texte écrit en phrases ou éléments de phrases »* (Dictionnaire le Robert, 1992). Nous ajoutons également que la ponctuation intègre des éléments prosodiques dans un texte écrit. Et, dans les exemples 1 et 2, le point représente un arrêt, une pause de longue durée que doit observer le lecteur.

2 - 2 - Les points de suspension

Les points de suspension représentent l'inachevé, l'interruption du discours. Ils indiquent au lecteur que des éléments de la phrase n'ont pu être donnés pour diverses raisons. Soit parce que le locuteur a été coupé, interrompu par un interlocuteur, soit pour des raisons de contrainte contextuelle, il ne peut livrer la totalité de son message. Par exemple :

3 - *Alors avec ce passé et cet amour du pays Bassari, il serait facile d'accréditer ma complicité dans une affaire impliquant les Bassari… (L'archer Bassari, chap. 11, p.103)*

4 - *Abia, l'autre fille, prise de terreur, détala à toutes jambes, semant sur la chaussée sac, chapeau, chaussures… (L'archer Bassari, chap. 1, p.9)*

Dans les exemples 3 et 4 nous observons que les phrases données ne sont pas achevées. Elles ont subi une interruption. Dans l'exemple 3, le locuteur a été interrompu par son interlocuteur. L'exemple 4 montre un locuteur qui, pour ne pas être trop long, ne va pas jusqu'à la fin de son énumération. Cette coupure confirme la thèse de Maurice Grevisse disant que *«la ponctuation est l'ensemble des signes conventionnels servant à indiquer, dans l'écrit, des faits de la langue orale comme les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et certains liens logiques »* (Le bon usage, 1986).

2 - 3 - La virgule

En tant que signe de ponctuation, la virgule aussi fonctionne selon les thèses de Maurice Grevisse et de Paul Robert. En effet, elle sépare des mots ou groupes de mots divisant ainsi le texte en particules. A la fin de chaque particule, le lecteur doit marquer une pause qui n'est pas longue mais de courte durée. C'est ici que Jean-Léonor-Gallois de Grimarest (La ponctuation, 1980) rejoint les auteurs que nous avons cités lorsqu'il écrit que la ponctuation *: « c'est l'art de marquer par de petits caractères, les endroits d'un discours où l'on doit faire des pauses…».* Par exemple :

5 - *Seuls dans le rond, face à face, venus pour se battre et pour gagner, Sama – l'éléphant et Sigi – le buffle s'observaient, balancaient lentement les bras, essayant de deviner les intentions de l'adversaire. (L'archer Bassari, chap. 9, p.79)*

L'exemple 5 a, en son sein, cinq virgules qui divisent la phrase en six particules. Les cinq virgules signalent au lecteur qu'il doit marquer des pauses aux endroits précis ou elles se trouvent. Dans l'exemple 5, les deux premières virgules séparent des compléments circonstanciels (*Seuls dans le rond,* (complément circonstanciel de lieu) *; face à face,* (complément circonstanciel de manière) *; venus pour se battre et pour gagner* (complément circonstanciel de cause). La troisième virgule sépare tous ces compléments circonstanciels du groupe sujet *Sama – l'éléphant et Sigi – le buffle.* Les quatrième et cinquième virgules séparent trois propositions qui ont pour sujet le même groupe *Sama – l'éléphant et Sigi – le buffle.* Ce découpage nous montre que la virgule intervient dans le discours pour l'organiser en indiquant au lecteur les différentes pauses légères qu'il doit observer.

2 - 4 - Le tiret

Parmi les signes de ponctuation, le tiret est l'un des signes qui joue deux rôles dans le discours écrit. D'une part, il présente le dialogue qu'il structure en indiquant le début des différentes interventions et, de l'autre, il permet au scripteur d'introduire dans son discours des informations complémentaires susceptibles de contribuer à la compréhension du texte. En agissant ainsi, dans son second rôle, le tiret crée une cassure dans le déroulement normal de la phrase et lui impose une pause dont la durée dépend de la longueur du supplément qu'il y a introduit. Les exemples ci-dessous illustrent mieux ces aspects.

6 - *Ces derniers temps, Dangala, Mamba noir et la dame Sita Dinta – sous les verrous elle aussi – avaient développé leur entente pour contrôler le marché de la prostitution et de la drogue. (L'archer Bassari, chap. 11, p.103)*

7 - *Mais ce qui, au plus profond de moi-même, me déchire, me torture – une autre torture – c'est ma mort, car je vais mourir, je le sais. (L'archer Bassari, chap. 11, p.103)*

8 - - *Ca avance, ton dossier sur la sécheresse ?*
- *Oui, ca avance vite. Tellement vite que je vais voyager aujourd'hui.*
- *Ou ca ?*
- *Chez les Bassari.*
- *Et tu reviens quand ?*
- *Là, je n'en sais rien. (L'archer Bassari, chap. 14, p.115)*

Les exemples 6, 7 et 8 présentent deux fonctions du tiret. L'une d'elles est celle que l'exemple 8 nous présente. En effet, chacune des lignes de l'exemple 8 est marquée à son début par un tiret qui nous indique qu'il s'agit d'un dialogue. Et, l'auteur utilise le tiret au début de chaque ligne pour préciser le commencement de chaque intervention. La présence du tiret signale l'arrêt ou la pause que doit observer chacun des interlocuteurs pour permettre à l'autre d'intervenir.

L'autre est celle que nous montrent les exemples 6 et 7. Dans ces exemples, nous trouvons, à l'intérieur des phrases, des groupes de mots encadrés par le tiret double. Grâce à ce signe de ponctuation qui présente des compléments d'information, l'auteur peut introduire dans son texte des suppléments qui viennent compléter ou éclairer le sens des phrases. Cependant, en intervenant à l'intérieur de la phrase avec tous ces groupes de mots, le tiret interrompt momentanément la phrase avec une pause subtile. Celle-ci, cependant, n'altère ni sa structure syntaxique, ni son sens.

2 - 5 - Les parenthèses

Les parenthèses et le tiret double ont un rôle en commun : la présentation de compléments d'information de même que leur introduction et leur encadrement dans la phrase. En plus de cette fonction, les parenthèses, pour lui permettre d'être le plus près possible de la

réalité de sa description, représentent aussi dans le discours écrit des parties supprimées volontairement par le scripteur. Par exemple :

9 - *(…) Et (il mordit à pleines dents dans la viande) je paie des impôts à l'Etat, enfin… disons en principe (rires). (L'archer Bassari, chap. 11, p.100)*

Au début de l'exemple 9 se trouvent des points de suspension encadrés par des parenthèses. Les parenthèses présentent ici la suppression d'une partie du texte représentée par les points de suspension. Cette représentation montre que la suppression est volontaire et qu'elle est intervenue pour raccourcir le discours. Par ailleurs, dans L'archer Bassari, les parenthèses représentent des informations relatives aux comportements des personnages, qu'on peut lire dans l'exemple 9 : *(il mordit à pleines dents dans la viande) ; (rires).*

2 - 6 - Le point d'exclamation

Le point d'exclamation est, dans L'archer Bassari, le signe de ponctuation qui représente les sentiments des personnages. En effet, le point d'exclamation marque l'état d'esprit dans lequel se trouvent les personnages. Il indique les sentiments qui animent les êtres du monde imaginaire de l'œuvre. Les exemples suivants nous permettent de mieux cerner ces aspects.

10 - - *Je ne veux pas de flics dans mes affaires !*
- *Voyez-vous ça ! (L'archer Bassari, chap. 15, p.127)*

11 - *Et donc tu l'as tué ! lança Mbaye, affirmatif. (L'archer Bassari, chap. 3, p.28)*

Les exemples 10 et 11 nous présentent des phrases contenant chacune un point d'exclamation. Dans l'exemple 10, le point d'exclamation représente la colère et le mécontentement du personnage lorsque l'auteur écrit : « *Je ne veux pas de flics dans mes affaires ! »*. Le point d'exclamation soutient une vigoureuse mise en garde faite par le personnage. Le point d'exclamation de la deuxième phrase de l'exemple 10 *(Voyez-vous ça !)* et celui de celle de l'exemple 11 *(Et donc tu l'as tué ! lança Mbaye, affirmatif.)* montrent la surprise, l'étonnement des locuteurs.

En traitant les signes de ponctuation de cette façon, quelles valeurs l'auteur leur donne-t-il ? Ou encore, quelles valeurs prennent-ils dans le texte pour soutenir le discours ?

III - Valeurs dénotatives, anaphoriques et cataphoriques de la ponctuation dans « L'archer Bassari »

Il s'agit ici de caractériser le sens du texte par la ponctuation. La ponctuation, selon Jean-Léonor-Gallois de Grimarest *: « c'est l'art de marquer par de petits caractères (…) le sens que l'on doit donner à l'expression »* (La ponctuation, 1980). Si la ponctuation donne du sens à l'expression, cela nous fait penser qu'elle acquiert des spécificités. Elle s'octroie des valeurs qui lui permettent d'agir comme telle. Selon la grammaire générative transformationnelle, « *la*

sémantique est un moyen de représentation du sens des énoncés » (Dictionnaire de linguistique, 1973). Pour François RECANATI, *« la sémantique assigne aux expressions simples du langage des significations (des « valeurs sémantiques »)* (Philosophie du langage, 2008). C'est pourquoi, pour montrer que la ponctuation apporte une valeur ajoutée au message véhiculé dans l'œuvre, cet article se propose d'en analyser les valeurs dénotatives, anaphoriques et cataphoriques.

3 -1 - Valeur dénotative de la ponctuation

Nous analyserons la ponctuation à partir de son premier niveau de relation dans le texte que nous qualifierons de valeur dénotative. Selon François RECANATI, *« La dénotation d'une phrase (son contenu) est sa condition de vérité, l'état de choses qu'elle représente»* (Philosophie du langage, 2008). Pour Jean DUBOIS et alliés, *«La dénotation est l'élément stable, non subjectif et analysable hors du discours, de la signification d'une unité lexicale… »* (Dictionnaire de linguistique, 1973).

3 – 1 - 1- Le point

Le point représente ce qui est terminé. Il a la valeur de ce qui est achevé. Nous pouvons le vérifier à partir de l'exemple suivant :

12 - *Nous aurons tôt fait d'étaler votre dossier. Pour ça vous pouvez nous faire confiance.* (L'archer Bassari, chap. 11, P .97)

Le point (.) et la lettre P majuscule de la préposition *« Pour* » dénotent une relation entre les deux phrases : la relation de structuration et d'organisation du texte. Le point désigne la fin de la phrase et la majuscule en marque le début. Dans L'archer Bassari, le point a la valeur de représenter ce qui est fini, terminé.

3 - 1 - 2 - Les points de suspension

Les points de suspension, comme leur nom l'indique, marquent la suspension. L'auteur de L'archer Bassari leur donne la valeur de ce qui n'est pas terminé. Il les utilise pour indiquer que la pensée n'est pas complètement exprimée et qu'il laisse le lecteur conduire le raisonnement à son terme ou choisir entre plusieurs solutions à un problème. Par exemple :

13 - *Alors avec ce passé et cet amour du pays Bassari, il serait facile d'accréditer ma complicité dans une affaire impliquant les Bassari…* (L'archer Bassari, chap. 22, p.192)

La phrase ci-dessus nous montre que les points de suspension dénotent une relation de crainte, de soumission ou de domination. Ils désignent l'inachèvement de la phrase du locuteur qui refuse, parce qu'il a peur, de dire des choses qui pourraient le compromettre et le condamner.

3 - 1 - 3 - La virgule

A coté du point et des points de suspension, la virgule dénote une relation de coordination entre les mots ou groupes de mots juxtaposés comme nous le montre l'exemple suivant :

14 - *Les petites boutiques, les villas dans les quartiers aisés, les taxis, ce sont*

des solutions primaires, inefficaces et même dangereuses. (L'archer Bassari (chap.14, p.118)

Telle que présentée dans l'exemple ci-dessus, elle désigne l'énumération de choses dans le texte. C'est grâce à elle qu'on peut aligner et juxtaposer des mots ou groupes de mots sans aucun souci de syntaxe.

3 - 1 - 4 - Le point d'exclamation

Dans L'archer Bassari, l'auteur utilise le point d'exclamation pour dénoter des relations sentimentales. C'est grâce à ce signe que le lecteur peut connaître le caractère de chacun des personnages et les sentiments qui les animent. Par exemple :

15 - Mais je n'ai rien fait ! Vous ne pouvez me garder ! (L'archer Bassari, chap. 3, p.29)

16 - Eh bien oui ! Je l'aurais abattu si j'en avais eu l'occasion. (L'archer Bassari, chap. 3, p.29)

L'exemple 15 présente deux phrases terminées chacune par un point d'exclamation. Ce point d'exclamation dénote l'indignation du personnage qui crie son innocence et qui réclame sa libération. Dans l'exemple 16, le point d'exclamation marque la fin d'une interjection. Il dénote la relation d'acquiescement et de joie. Il met en relation la joie pour le personnage de tuer quand il en a l'occasion.

3 - 1 - 5 - Le tiret

Dans L'archer Bassari, l'auteur donne au tiret la valeur de l'organisation et de la structuration. L'exemple suivant montre ces aspects.

17 - *Simon poussa la porte de la chambrette et s'assit sur le lit. Maloka revenait de la douche et vint terminer de s'essuyer dans la pièce. Ca avance, ton dossier sur la sécheresse ?*
- *Oui, ça avance vite. Tellement vite que je vais voyager aujourd'hui.*
- *Ou ça ?*
- *Chez les Bassari.*
- *Et tu reviendras quand ?*
- *Là, je n'en sais rien.* (L'archer Bassari, chap 14, P.115)

Le tiret dénote un dialogue tel que présenté ci-dessus. Il désigne le changement d'interlocuteur dans une conversation. Il énumère les différentes interventions de tous ceux qui sont les protagonistes de cette situation de communication. Les tirets, quand ils sont deux et qu'ils encadrent certains éléments de la phrase, dénotent une relation d'isolement, d'intégration entre la phrase de base et les éléments insérés. Ils désignent l'insertion d'un supplément d'information dans la phrase comme dans l'exemple suivant :

18 - *Je sais quand je pars – je prends le train pour Kénédou ce matin – mais je ne*

sais quand je reviendrai. (L'archer Bassari, chap 14, P.115)

La suppression de l'élément inséré, encadré par les tirets (– *je prends le train pour Kénédou ce matin* –), n'altère pas la compréhension de la phrase de base (*Je sais quand je pars mais je ne sais quand je reviendrai).*

3 - 1 - 6 - Les parenthèses et la virgule

On pourrait aussi ajouter que les parenthèses et la virgule double ont les mêmes valeurs dénotatives que les tirets. Les exemples suivants nous présentent bien ces cas :

19 - *Ce verre (il se saisit d'un lourd verre de cristal), ça fait plusieurs repas pour une famille paysanne. (L'archer Bassari, chap.1, P.14)*

20 - *Ecoute, protesta Simon, nous autres journalistes… (L'archer Bassari, chap. 11, p.10)*

Dans les exemples ci-dessus, les parenthèses, tout comme la virgule double, encadrent des éléments qu'elles intègrent dans la phrase : *(il se saisit d'un lourd verre de cristal)* et, *protesta Simon, .*

On note aussi dans les exemples cités ci-dessus que le blanc dénote une relation de clarté entre les mots d'une phrase ou d'un texte. Il désigne les limites de chacun des mots et l'espace d'aération de la phrase. C'est ce qui apparaît dans l'enchaînement syntaxique des mots séparés les uns des autres par un espace blanc. Par exemple, si nous prenons le syntagme nominal *« Ce » « verre »*. Nous remarquons qu'il y a un espace blanc avant le déterminant *« Ce »*, entre le déterminant *« Ce »* et le nom *« verre »* et après le nom *« verre »*. Cet espace blanc de part et d'autre du mot est le seul élément qui permette au lecteur de l'identifier comme unité graphique.

Et, comme le souligne Nina CATACH: *« la ponctuation est l'ensemble des signes visuels d'organisation et de présentation accompagnant le texte écrit… »* (La ponctuation, 1980) pour lui donner du sens. En effet, du point de vue de la sémantique référentielle, le contenu représentationnel est premier parce que ce que l'on fait avec une expression linguistique dépend de ce qu'elle signifie. D'ailleurs, c'est dans ce sens que l'auteur utilise les signes de ce système graphique dans son œuvre. Par exemple, le tiret, les parenthèses et la virgule dénotent dans « L'archer Bassari » des relations de complémentarité, d'intégration et d'insertion. Ils dénotent également des relations d'isolement. Cette valeur ressort plus clairement dans les exemples 18, 19 et 20.

L'observation de ces exemples nous amène à constater d'abord la présence de la lettre majuscule au début des mots « *Je »,* « *Kénédou », « Ce », « Ecoute », « Simon ».* Ensuite, nous notons qu'à l'intérieur de la première phrase des tirets encadrent une autre phrase : *– je prends le train pour Kénédou ce matin –*. De même, à l'intérieur de la deuxième phrase, des parenthèses encadrent une autre phrase : *(il se saisit d'un lourd verre de cristal).* C'est le même constat que nous faisons dans la troisième phrase ou la proposition : *, protesta Simon,* est encadrée par une virgule double. Et puis, la fin des deux premières phrases est marquée par un point et celle de la troisième, par des points de suspension. Enfin, dans la deuxième phrase, une virgule est placée après la parenthèse fermente : « *Ce verre (il se saisit d'un lourd verre de cristal), ».*

L'analyse des éléments relevés après observation donne les résultats qui suivent. La majuscule au début des mots « *Je », « Ce », « Ecoute »* signifie que c'est le commencement

d'une phrase, le début d'un enchaînement, de l'énonciation d'une pensée. Par contre, la majuscule au début des mots « *Kénédou » et « Simon »* est tout autre. En effet, la majuscule du début de ces mots signale au lecteur qu'il s'agit d'un nom de lieu « *Kénédou »* ou de personne*« Simon »*. La majuscule précise au lecteur que ce sont des noms propres et qu'ils sont différents des noms communs qui s'écrivent avec la lettre minuscule à leur début. Nous notons aussi que le point qui termine les deux premières phrases signale au lecteur la fin de chacune d'elles. Il signifie que chacun de ces enchaînements syntaxique et sémantique est achevé, totalement terminé. C'est pourquoi, la phrase qui suit le point commence par une majuscule pour montrer au lecteur que c'est le début d'une nouvelle idée, d'une nouvelle pensée. Des discours directs dans lesquels le narrateur a inséré des propositions incises comme :, *protesta Simon,*. L'incise, placée entre une double virgule, marque ici une certaine distinction entre les paroles des personnages et celles du narrateur. Elles apparaissent comme des moyens, pour le narrateur, de situer le lecteur sur le personnage qui parle, en précisant son état, ses sentiments, ses attitudes comportementales, son intention et sa situation spatiale ou temporelle par rapport aux autres personnages.

On pourrait conclure cette partie en notant que les résultats obtenus à partir de l'analyse des signes de ponctuation montrent que la ponctuation dénote un ensemble de relations qui permettent au texte d'être bien structuré, aéré et clair. Ces relations procédant des dénotations engendrées par les signes de ponctuation donnent du sens au texte ou du moins contribuent à la compréhension du message. Par exemple, la virgule de la phrase « *Ce verre (il se saisit d'un lourd verre de cristal), ça fait plusieurs repas pour une famille paysanne. »* met en apposition « *Ce verre (il se saisit d'un lourd verre de cristal), »*. En occasionnant la mise en apposition, la virgule met en relief le mot *« verre »* et fait de lui le mot « vedette » de la phrase. Elle met en exergue et exhibe le mot *« verre »* et l'information qui s'y rapporte est mise dans les parenthèses.

Par ailleurs, les points de suspension à la fin de « *Ecoute, protesta Simon, nous autres journalistes…* » ont le sens de l'interruption de la pensée, de l'inachèvement de l'enchaînement syntaxique et sémantique. Les points de suspension ont la valeur dénotative du signe de ponctuation qui marque l'interruption d'un discours, le moment de réflexion d'un personnage, l'invitation du lecteur à réfléchir sur un fait, à s'abandonner à la méditation, à la rêverie, à l'imagination. Par ailleurs, MODIBO Sounkalo Kéita renforce l'expression de l'état des personnages, leurs sentiments par l'utilisation du point d'exclamation.

3 - 2 – Valeur anaphorique de la ponctuation dans l'œuvre

La valeur anaphorique de la ponctuation intervient quand un signe de ponctuation reprend un mot, une proposition ou une phrase dans le discours. Par exemple :

21 - *Abia, l'autre fille, prise de terreur, détala à toutes jambes, semant sur la chaussée sac, chapeau, chaussures… (L'archer Bassari, chap. 1, p.9)*

22 - *Je sais quand je pars – je prends le train pour Kénédou ce matin – mais je ne sais quand je reviendrai.* (L'archer Bassari, chap. 14, p.115)

23 - *Ce verre (il se saisit d'un lourd verre de cristal), ça fait plusieurs repas pour une famille paysanne.* (L'archer Bassari, chap.1, P.14)

En encadrant les mots ou groupes de mots qu'ils intègrent dans les phrases, les tirets et les parenthèses des exemples 22 et 23 font des ouvertures qui permettent au narrateur de reprendre dans son texte une phrase sous forme de complément d'information. Dans l'exemple 22, la précision faite par : *– je prends le train pour Kénédou ce matin –* est une anaphore de *« Je sais quand je pars »*. Il en est de même de l'explication et de l'indication scénique de l'exemple 23 : *(il se saisit d'un lourd verre de cristal)* qui est l'anaphore de *« Ce verre »*. De même, dans l'exemple 21, la virgule double qui encadre «***, l'autre fille,*** » s'octroie une valeur anaphorique faisant de cette expression l'anaphore du nom propre « ***Abia*** ». Ces exemples révèlent que la virgule double, le tiret double et les parenthèses ont une valeur anaphorique. Et, c'est elle qui occasionne la valeur des informations que les signes de ponctuation encadrent.

3 – 3 - Valeur cataphorique de la ponctuation dans l'œuvre

Lorsqu'un signe de ponctuation représente un mot, une proposition, une phrase ou une expression postérieures dans le discours, il revêt une valeur cataphorique. Par exemple :

24 – *Misérables, c'est les résultats de leurs recherches (L'archer Bassari, chap.3, P.23)*

25 – *Votre ami, M. Dia le journaliste, veut vous voir. (L'archer Bassari, chap. 22, p.193)*

Dans « L'archer Bassari », la virgule revêt aussi une valeur cataphorique. En effet, dans les exemples 24 et 25, la virgule, en occasionnant la mise en apposition des mots (Misérables) et (Votre ami), leur donne sa valeur cataphorique. Elle leur permet de représenter des groupes de mots postérieurs : (*c'est les résultats de leurs recherches)* en 24 et (*M. Dia le journaliste,)* en 25. De même que la virgule, les parenthèses revêtent cette valeur dans l'œuvre. Par exemple :

26 -*(…) Et (il mordit à pleines dents dans la viande) je paie des impôts à l'Etat, enfin… disons en principe (rires). (L'archer Bassari, chap. 11, p.100)*

L'exemple 26 donne entre des parenthèses une information *(il mordit à pleines dents dans la viande).* Cette information est un aveu fait par le narrateur pour représenter, d'une manière annonciatrice, celui du personnage indélicat. L'aveu du narrateur prend donc une valeur cataphorique par rapport à celui du personnage.

Conclusion

De l'analyse de la ponctuation à partir de la sémantique référentielle, il ressort que, dans la représentation, les signes de ponctuation ont des valeurs dénotatives, anaphoriques et cataphoriques dans « L'archer Bassari ». Ils correspondent à ce que nous appelons « silence scriptural », aux divisions, à l'aération et au sens qu'on donne au texte. En effet, dans ce roman, les explications et les informations supplémentaires sont rendues possibles grâce à la virgule, aux parenthèses et aux tirets, qui servent de guides orientant et éclairant le lecteur. Les points de suspension représentent ce qui est interrompu, inachevé alors qu'avec le point, on a ce qui est terminé, achevé. Le point d'exclamation quant à lui, il est employé par l'auteur pour représenter les sentiments des personnages. La virgule, le tiret et les parenthèses, grâce à leurs revêtements, favorisent l'anaphore et la cataphore. Donc, les valeurs sémantiques des signes de ponctuation

aident le lecteur à mieux comprendre les actions et les faits en rapport avec certains éléments de la phrase, du discours et surtout de l'œuvre dans son ensemble.

Bibliographie

CATACH (Nina) et al, 1980, *La ponctuation*, in : Langue française, revue trimestrielle, Février, 45, Editions Larousse, 17, rue de Montparnasse, PARIS VIe, PP3 -124

CHEVALIER (Jean-Claude) et al, 1990, *Grammaire du Français contemporain*, Librairie Larousse

DOPPAGNE (Albert), 1984, *La bonne ponctuation*, 2éme édition revue, Paris Gembloux, Duculot

DRILLON (Jacques, 1991), *Traité de la ponctuation française*, Collection Tel, édition Gallimard

DUBOIS (Jean) et al, 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris VIe, Librairie Larousse

GREVISSE (Maurice), 1986, *Le bon usage* 12 e éd. Refondue par André Goosse, Paris, Duculot

LAROUSSE (Pierre), 1979, *Dictionnaire Larousse*, Nouvelle édition revue et mise à jour, Paris, Librairie Larousse

RECANATI (François), 2008, *Philosophie du langage* (et de l'esprit), Editions Gallimard

ROBERT (Paul), 1992, *Dictionnaire le Grand Robert de la langue française*, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française ; de Paul Robert, 2e éd. entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Tome VII (P- Raisi), 107 avenue Parmentier, Paris - XIe